

Thème n°4	Axe 2	Dossier
Identifier, protéger et valoriser le patrimoine : enjeux géopolitiques.	Patrimoine, la préservation entre tensions et concurrences. <b>Protection du patrimoine et enjeu géopolitique</b>	Etude de cas : les sites de la révolution industrielle Meiji au Japon et leur inscription sur la Liste du patrimoine mondial
Auteur	Marie Patou, chargée de mission Patrimoine-Education, Mission Bassin Minier	

## Les sites de la révolution industrielle Meiji au Japon et leur inscription sur la Liste du patrimoine mondial en 2015: le patrimoine comme support de conflits mémoriels et de tensions géopolitiques

- I. Eléments géographiques et historiques des sites de l'Ère Meiji
- II. L'inscription sur la Liste du patrimoine mondial...
- III. Sur fond de conflits et de tensions exacerbés avec la Corée du Sud

### I. Eléments géographiques et historiques des sites de l'Ère Meiji



<http://www.japansmeijiindustrialrevolution.com/en/site/index.html#location>

Les 23 sites de la révolution industrielle Meiji se situent au Japon, répartis en 8 zones disséminées principalement au sein de la Préfecture de Yamaguchi et de la région de Kyushu, à l'ouest et au sud-ouest de l'archipel. Cet ensemble est composé de sites patrimoniaux très divers, allant de la sidérurgie à construction navale, des sièges sociaux de très grandes compagnies privées à l'extraction du charbon. Cette série témoigne de l'industrialisation extrêmement rapide du Japon, entre le milieu du XIXe et le début du XXe siècle, largement inspirée et influencée par les technologies et les processus occidentaux.

L'inscription intervient dans un contexte très tendu depuis des décennies entre le Japon, la Chine et la Corée du Sud, en raison du conflit de la Seconde Guerre mondiale, mais aussi de

l'histoire de la colonisation japonaise dans la péninsule coréenne et des guerres sino-japonaises de la fin du XIXe et de la première moitié du XXe siècle. Au sein de ces pays, le travail d'histoire et de mémoire y est particulièrement difficile, chacun ayant ses propres visions et interprétations des faits et de l'Histoire. Ces conflits de mémoire ressurgissent régulièrement au sein de l'actualité internationale, parfois exacerbés dans le cas de véritables guerres commerciales entre les pays. L'inscription des sites de l'Ère Meiji et le Patrimoine mondial n'ont pas échappé à une certaine forme d'instrumentalisation, souvent à grands recours de provocations politiques de part et d'autre.



Île d'Hashima, production de charbon © Nagasaki  
Prefecture-Centre du patrimoine mondial



Puits de mine de Miyano-hara © Omura City



Fours à réverbères de Nirayama  
© Izunokuni City



Ancienne résidence de l'Ingénieur Glover à Kagoshima  
© Kagoshima City

## II. L'inscription sur la Liste du patrimoine mondial...

« Une série de sites du patrimoine industriel, situés essentiellement dans la région de Kyushu-Yamaguchi au sud-ouest du Japon, représente le premier transfert d'industrialisation réussi de l'Occident à une nation non occidentale. L'industrialisation rapide que connut le Japon entre le milieu du XIXe siècle et le début du XXe siècle était fondée sur la sidérurgie, la construction navale et l'extraction du charbon, surtout pour répondre aux besoins de défense. Les sites de la série reflètent les trois phases de cette industrialisation rapide réalisée sur une courte période d'une cinquantaine d'années, entre les années 1850 et 1910. [...] »

Les 23 éléments illustrent parfaitement la manière dont le Japon est passé d'une société basée sur des clans à une société industrialisée de premier rang avec des approches innovantes de l'adaptation de la technologie occidentale aux besoins locaux, et la manière dont il a profondément influencé le développement plus large de l'Extrême-Orient. »

Source : Centre du patrimoine mondial

## Les critères d'inscription

**Critère (ii) :** Les sites de la révolution industrielle Meiji illustrent le processus par lequel le Japon féodal chercha à opérer un transfert de technologie depuis l'Europe et l'Amérique à partir du milieu du XIXe siècle et la manière dont cette technologie fut adoptée et progressivement adaptée aux besoins et aux traditions sociales du pays, permettant ainsi au Japon de devenir une nation industrielle de rang mondial au début du XXe siècle. Les sites représentent collectivement un échange considérable d'idées, de savoir-faire et d'équipements industriels qui a entraîné dans un court laps de temps l'émergence sans précédent d'un développement industriel autonome dans le domaine de l'industrie lourde qui eut de profondes répercussions sur l'Extrême-Orient.

**Critère (iv) :** L'ensemble technologique des principaux sites industriels de sidérurgie, de construction navale et d'extraction du charbon est un témoignage de la réussite exceptionnelle du Japon dans l'histoire du monde en tant que première nation non occidentale à avoir réussi son industrialisation. Vu comme une réponse culturelle asiatique aux valeurs industrielles occidentales, l'ensemble est un exemple technologique exceptionnel de sites industriels qui reflète l'industrialisation rapide et originale du Japon sur la base de l'innovation locale et de l'adaptation des technologies occidentales.

### III. Sur fond de conflits et de tensions exacerbés avec la Corée du Sud

Les tensions qui vont se ré-enclencher autour ou à partir de l'inscription des sites de l'Ère Meiji sont dans la continuité des conflits liés à la colonisation japonaise de la Corée entre 1910-1945, bien qu'un traité de normalisation des relations entre les deux pays ait été signé en 1965. Ce traité stipule expressément que les contentieux sont réglés de manière définitive. Cependant demeurent de vrais différends historiques qui ressurgissent régulièrement comme l'inscription des sites de l'Ère Meiji, considérés comme des lieux de travail forcés pour les « esclaves » coréens, ou tout récemment avec les « femmes de réconfort ».

- 2014 : Le gouvernement japonais dépose le dossier de candidature des sites de l'Ère Meiji auprès du Centre du patrimoine mondial pour examen à la session du Comité du patrimoine mondial de 2015. **Des voix s'élèvent en Corée du Sud contre le projet d'inscription.**
- 2015 : en mai, le Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS) reconnaît la valeur universelle exceptionnelle des sites et **recommande leur inscription.**



Le Monde

Consulter  
Journal

ACTUALITÉS ▾ ÉCONOMIE ▾ VIDÉOS ▾ OPINIONS ▾ CULTURE ▾ M LE MA

ACTU Partage

## Polémique historique entre Asiatiques à l'Unesco

Tokyo veut inscrire au patrimoine mondial quelques-uns de ses sites industriels historiques. Mais les deux Corées et la Chine s'insurgent car certains d'entre eux furent aussi des lieux de travail forcé durant la colonisation japonaise.

Par Philippe Pons (Tokyo, correspondant)

Publié le 04 juin 2015 à 10h40 - Mis à jour le 04 juin 2015 à 11h24 - ⏱ Lecture 2 min.

### Article du Monde du 4 juin 2015

Extrait « *L'Unesco va se trouver dans une situation embarrassante lors de la réunion, fin juin, du comité du Patrimoine mondial. La demande faite par le Japon d'inscrire au Patrimoine mondial 23 sites historiques représentatifs de la révolution industrielle de Meiji (1868-1910) a provoqué une levée de boucliers de la part des deux Corées et de la Chine. Ces pays estiment que sept de ces sites furent des lieux de travail forcé, en particulier pour 58 000 Coréens au cours de la colonisation japonaise (1910-1945).* »

Extrait : « « *Nous ne cherchons pas à cacher ou à nier ces aspects négatifs, mais là n'est pas la question, et la période considérée est circonscrite au début de l'industrialisation* », estime M. Iwamoto, conseiller du cabinet du premier ministre (du Japon) chargé de l'inscription de ces lieux au Patrimoine mondial.

[https://www.lemonde.fr/m-actu/article/2015/06/04/polemique-historique-entre-asiatiques-a-l-unesco\\_4642242\\_4497186.html](https://www.lemonde.fr/m-actu/article/2015/06/04/polemique-historique-entre-asiatiques-a-l-unesco_4642242_4497186.html)

### Composition du Comité du patrimoine mondial 2015

Algérie, Allemagne, Colombie, Croatie, Finlande, Inde, Jamaïque, Japon, Kazakhstan, Liban, Malaisie, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République de Corée, Sénégal, Serbie, Turquie, Viet Nam.

*A noter la présence au sein du Comité du Japon et de la République de Corée.*

A l'évidence, lorsque débute la 39<sup>e</sup> session du Comité du patrimoine mondial à Bonn en Allemagne, la tension est à son comble car très vite, au moment où le Comité s'apprête à commencer l'examen des candidatures, il est annoncé que celle des sites de l'Ère Meiji sera examinée à la fin de la session (qui prend plusieurs jours en général) : les tractations diplomatiques sont à l'œuvre en coulisses.... Et l'inscription se déroulera non pas conformément à l'habitude avec présentation par l'ICOMOS puis échanges et questions au sein du Comité avant le vote. Le président de la Session indique ainsi de *facto* qu'il n'y aura pas de débat et que le Comité devra directement passer au vote et s'abstenir de tout commentaire sur la décision retenue après le vote.

- **2015 : 5 juillet**, au moment de la proposition de vote, à la suite **de longues négociations conduites par l'Allemagne** qui ont duré plusieurs jours, la Corée du Sud retire son opposition à l'inscription après que le **Japon ait reconnu que la question du travail forcé de coréens comme faisant partie de l'histoire des sites**. A cet égard, après le vote, le **Japon va lire une déclaration** à l'assemblée, sur laquelle les deux pays se sont mis d'accord. En outre, le Japon s'engage à expliquer toutes les facettes de l'industrialisation de l'Ère Meiji dans **les futurs points d'interprétation** des sites. Les sites sont inscrits sur la Liste du patrimoine mondial.

### Extrait de la déclaration du Japon au Comité du patrimoine mondial

« C'est un honneur pour le Gouvernement du Japon que la valeur universelle exceptionnelle de ce Bien ait été reconnue et que, avec le soutien de tous les membres du Comité, il ait été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur une décision consensuelle.

[...]

Le Japon se prépare à prendre des mesures qui permettent la compréhension du fait qu'il y eut un très grand nombre de coréens and d'autres qui ont été emmenés contre leur volonté and forcés à travailler dans des conditions très dures dans les années 1940 sur différents sites, et que, durant la Seconde Guerre mondiale, le gouvernement du Japon a aussi appliqué cette même politique de réquisition.

Le Japon se prépare à inclure des mesures appropriées dans la stratégie d'interprétation afin de se souvenir des victimes, comme la création d'un centre d'interprétation. »

Traduit du SUMMARY RECORD de la 36e session du Comité du patrimoine mondial

### Extrait de la déclaration de la Corée du Sud au Comité du patrimoine mondial

« La décision d'aujourd'hui a été rendue possible non seulement parce que la République de Corée et le Japon mais aussi tous les membres du Comité ont travaillé ensemble pour défendre l'esprit de la Convention du patrimoine mondial. [...] »

Nous pensons que ce Comité continuera à suivre de près l'application pleine et entière de la part du gouvernement japonais des mesures et des recommandations. [...] »

La décision d'aujourd'hui marque une étape importante vers la reconnaissance de la douleur et de la souffrance des victimes, guérissant les blessures douloureuses de l'histoire, et réaffirmant que la vérité historique du passé malheureux doit aussi être reflétée d'une manière objective. »

Traduit du SUMMARY RECORD de la 36e session du Comité du patrimoine mondial

La décision peut ainsi apparaître comme une victoire diplomatique et la hache de guerre semble enterrée entre les deux pays, du moins sur ce point, la Corée du Sud se félicitant de la reconnaissance japonaise. Néanmoins, par la suite, le Japon va rappeler qu'il est hors de question de revenir sur le traité de 1965 et que le sujet avait été définitivement traité.

 Courrier  
international

## Corée du Sud - Japon. Controverse sur les sites japonais classés au patrimoine mondial

ASIE > VOYAGE > JAPON > CORÉE DU SUD > COURRIER INTERNATIONAL - PARIS

Publié le 08/07/2015 - 12:09



<https://www.courrierinternational.com/article/coree-du-sud-japon-controverse-sur-les-sites-japonais-classes-au-patrimoine-mondial>

Et pourtant, en 2020, les tensions ressurgissent. En juin 2020, à Tokyo, est inauguré officiellement le Centre d'interprétation sur les sites de l'Ere Meiji. 5 ans auparavant, le Japon s'était engagé à traiter tous les aspects de l'histoire de l'Industrialisation au sein de ce centre. Dès son ouverture, la Corée du Sud estime que la condition des travailleurs forcés coréen n'est pas traitée. Sur le plan scientifique, les équipes du Centre d'interprétation réponde qu'il y a eu la collecte et la mise à disposition de 100 000 documents d'archives et de témoignages de première source de la part des anciens habitants d'Hashima, qu'ils soient japonais, anglais ou coréens qui expriment différents points de vue.

La réponse politique et diplomatique de la Corée ne se fait pas attendre. Ainsi, le ministre des affaires étrangères de la Corée du Sud envoie un courrier à Audrey Azoulay, Directrice générale de l'UNESCO et demande le retrait des sites japonais de la Liste du patrimoine mondial.

Mise à jour à 18h36 - Séoul
 **AGENCE DE PRESSE YONHAP**  
YONHAP NEWS AGENCY

5 juillet 2021
 Ulsan 22 °C IQA Moyen 53
 (2e LD) Coronavirus : les nouveaux cas dans les 700 pour le 3e jour, la mena

Actualités
National
International
Corée du Nord
Economie
Science/Tech
Sport/Culture
Hallyu
Photos

←
Annonces Google

[Envoyer un commentaire](#)
Pourquoi cette annonce ? 

## Séoul appelle l'Unesco à examiner la possibilité d'annuler l'inscription de sites industriels japonais au patrimoine mondial

Actualités • 23.06.2020 à 17h10
  

Article de la plus grande agence de presse sud-coréenne du 23 juin 2020

<https://fr.yna.co.kr/view/AFR20200623003000884>

En retour, le responsable du Bureau du ministère des Affaires étrangères du Japon, Shigeki Takizaki, a répondu que le Japon avait parfaitement tenu ses engagements et que les critiques de la Corée du Sud étaient « inacceptables ». Cependant, comme officiellement énoncés, les deux parties semblent, comme encore une fois, décider à poursuivre une communication étroite et à se consulter afin de résoudre les conflits entre les deux pays. Jusqu'à quand ?

HISTORY

## Information Center in Tokyo Remains at Heart of Dispute over 'Hell Island'

"Instead of pointing out those errors, we think it is important to release primary materials," says the Center's director, hoping individuals will take time to consider the facts.

 Published 1 month ago on June 4, 2021  
By **Ruriko Kubota**



Article du 4 juin 2021 de *Japan forward*.

<https://japan-forward.com/information-center-in-tokyo-remains-at-heart-of-dispute-over-hell-island/>